



Ville de Le Palais sur Vienne

Conseil Municipal du 05 juin 2026

Le 05 juin deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

Présents : M. Ludovic GERAUDIE – Mme Christine DESMAISONS – M. Richard RATINAUD – Mme Valérie GILLET – M. Grégory BOUCHEREAU - Mme Corinne JUST - M. Sylvain BONGRAND – Mme Jade BOUCHARD-DESPOIT - M. Philippe POUGET - M. Jean-Marie TEXONNIERE – Mme Zoubida ZEMANI - M. Thierry LORCIN – M. Stéphane MAIZOU - M. Abdelaaziz FACIL – Mme Sandrine GUILMIN - Mme Valérie CHATENET - M. Denis LASNE - M. Sébastien FEIPPEL - Mme Aurélie LE HYARIC - Mme Rachel CASTETS – Mme Sophie DEGOT BELHOMME – Mme Sophie FEYDI - M. Damien PETIT - M. Tom BAFFOUR

Représentés : M. Jean Michel PLUMART par M. Jean-Marie TEXONNIERE
M. Christophe BARBE par Mme Sophie DEGOT BELHOMME
Mme Nathalie PEROLEs par Mme Valérie GILLET
Mme Elodie BRANDY par Mme Jade BOUCHARD-DESPOIT
Mme Aline VANDENBERGHE par Mme Valérie CHATENET

Madame Corinne JUST a été élue secrétaire de séance

Délibération	83/2026	Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs
--------------	---------	---

Monsieur le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 26 mai 2026 appelle des observations.

Aucune observation n'étant portée, le procès-verbal de la séance du 26 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire

Chers collègues, nous nous voyons ce soir pour un conseil municipal extraordinaire. Un conseil comme cela, nous n'en avons qu'un par mandat. La date est imposée par la Préfecture et par l'État. Il s'agit pour nous de désigner les grands électeurs qui prendront part à l'élection sénatoriale du 27 septembre prochain. Nous avons un nombre de grands électeurs en fonction de la population de la commune. En ce qui concerne Le Palais, je vous l'avais déjà dit, nous avons 15 grands électeurs. L'enjeu est de voter pour ces 15 grands électeurs et pour 5 suppléants. Alors vous le verrez, c'est une liste de 20 noms. Je ne figure pas dessus puisque je suis déjà grand électeur, et nous ne pouvons pas être deux fois grand électeur. La liste commencera par Christine DESMAISONS et terminera par Jean-Michel PLUMART. J'ai contacté Sandrine GUILMIN pour lui dire qu'elle serait sur la liste en qualité titulaire et Jean-Michel PLUMART qui est absent, pour lui dire qu'il allait intégrer la liste en qualité de suppléant.

Pour les opérations électorales, il convient de mettre en place un bureau de vote en application de l'article R133 du code électoral. Le bureau est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés — expérimentés — donc Richard RATINAUD et Jean-Marie TEXONNIERE et les deux plus jeunes à savoir Damien PETIT et Tom BAFFOUR.

Pour le mode de scrutin, je vous précise qu'en application des articles L289 et R133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Ce qui signifie que s'il y a un changement sur le bulletin, il ne sera pas considéré comme valide.

Conformément aux articles L 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants. Avant l'ouverture du scrutin, je n'ai reçu qu'une seule liste.

Nous allons donc procéder au vote.

DELIBERATION n° 83/2026

Election des délégués des conseils municipaux en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026

Reçu à la Préfecture de la Haute-Vienne le 05 juin 2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales formalités de publicité effectuées le 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire,

Conformément aux dispositions de l'article R 133 du Code Electoral, le bureau électoral est constitué de :

- Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire Président, et de :
- Monsieur Richard RATINAUD (conseiller municipal le plus âgé)
- Monsieur Jean-Marie TEXONNIERE (conseiller municipal le plus âgé)
- Monsieur Damien PETIT (conseiller municipal le plus jeune)
- Monsieur Tom BAFFOUR (conseiller municipal le plus jeune)

Le décret du N°2026-301 du 21 avril 2026 a convoqué les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026 en vue de leur renouvellement.

En exécution des dispositions de ce décret et du code électoral, l'arrêté préfectoral du 21 mai 2026 a fixé la réunion des Conseils Municipaux des communes du Département de la Haute-Vienne au vendredi 05 juin 2026 afin de procéder à l'élection de 15 délégués titulaires et de 5 suppléants, en vue de l'élection des sénateurs.

ELECTION DE QUINZE DELEGUES TITULAIRES ET DE CINQ SUPPLEANTS

Le Président a invité les Conseillers Municipaux à procéder, sans débat, au scrutin secret à l'élection de quinze délégués titulaires et de cinq suppléants au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne.

Il a indiqué qu'une liste a été présentée et déposée sur le bureau par :

- LE PALAIS NOTRE AMBITION COMMUNE comprenant 20 candidats.

Nombre de votants :	29 (vingt-neuf)
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29 (vingt-neuf)
Nombre de bulletins nuls :	0 (zéro)
Nombre de bulletins blancs :	0 (zéro)
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	29 (vingt-neuf)

ETAT DES SUFFRAGES RECUEILLIS :

NOM DE LA LISTE : LE PALAIS NOTRE AMBITION COMMUNE

NOM DES DELEGUES TITULAIRES	DESMAISONS Christine
	RATINAUD Richard
	GILLET Valérie
	BOUCHEREAU Grégory
	JUST Corinne
	BONGRAND Sylvain
	BOUCHARD-DESPOIT Jade
	POUGET Philippe
	CHATENET Valérie
	PETIT Damien
	ZEMANI Zoubida
	TEXONNIERE Jean-Marie
	DEGOT BELHOMME Sophie
	FACIL Abdelaâziz
	GUILMIN Sandrine
NOM DES DELEGUES SUPPLEANTS	MAIZOU AVEZOU Stéphane
	VANDENBERGHE Aline
	LORCIN Thierry
	LE HYARIC Aurélie
	PLUMART Jean Michel

Monsieur le Maire

Je vais donc proclamer les résultats. Bulletins trouvés dans l'urne : 29, bulletins blancs : 0, exprimés : 29. La liste "Le Palais notre ambition commune" est élue à l'unanimité. Merci.

Je vais demander aux membres du bureau de vote, de signer le procès-verbal. Je vous informe que l'élection sénatoriale étant une élection, il va y avoir une campagne électorale et qu'il n'est pas impossible que des candidats nous sollicitent pour venir rencontrer les élus de la commune. En général, nous organisons des réunions. Je pense que cela sera ouvert non pas qu'aux grands électeurs, mais à l'ensemble des conseillers municipaux. Les sénateurs sont nos représentants au Parlement. Félicitations aux élus et à leurs suppléants. Merci à toutes et à tous d'être venus. La séance est levée.

Fin de la séance à 18h40.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2026

**SIGNATURES POUR APPROBATION
DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2026**

Signature de Monsieur le Maire

Signature du Secrétaire de séance